

qu'ait produits le pinceau de Blanchard ; bien d'autres, moins importants, lui sont dus (1), mais nous avons cru devoir nous en tenir aux principaux. Venons maintenant à ses portraits.

C'était vers ce genre de tableaux que son talent se portait de préférence, comme il nous l'a souvent dit lui-même. Aussi y a-t-il laissé de véritables chefs-d'œuvre. On se rappelle sans doute quel immense succès eurent, aux diverses Expositions des Amis des-Arts, plusieurs de ses portraits de femme.

On se figure bien à tort qu'un portrait n'est qu'une production très-subalterne de l'art de peindre. Cette opinion, quoique très-fausse, est assez généralement répandue. Cependant si l'on voulait bien considérer ces milliers de mauvais portraits dont le monde est plein, on devrait en conclure, au contraire, que ce genre de tableaux est des plus difficiles et qu'il faut un talent supérieur pour arriver à une certaine perfection.

Pour faire un bon portrait, il s'agit de donner l'idée la plus complète de la personne qu'on veut représenter. Le peintre de portraits est un peintre de mœurs, ce n'est point un simple copiste. Il faut que, tout en donnant la forme et la couleur de son modèle, il s'applique à en donner aussi le caractère, sans jamais perdre de vue qu'un portrait est une production d'art dans laquelle le beau doit être associé au bien et fondu avec lui.

M. Pierre, fort mauvais premier peintre du roi, disait avec bonhomie, il y a un siècle : « Savez-vous pourquoi, nous autres peintres d'histoire, nous ne faisons pas de portraits ? c'est que c'est trop difficile. » Ce mot remarquable est bon à citer à tous ceux qui ne sont pas pénétrés de la difficulté et de l'importance de ce genre de production.

Ce qui a rendu Blanchard si remarquable dans ses portraits, c'est qu'il a su, par l'expression de la physionomie et des poses, rendre le caractère de ses modèles.

(1) Nous aurions désiré pouvoir donner quelques détails sur son tableau de la vision de Sainte-Térèse, tableau qui se trouve au couvent des Carmélites. Mais la sévérité de la règle de cet ordre, ne permettant à personne d'entrer dans l'intérieur du couvent, nous ne pouvons faire ici l'analyse de cet ouvrage.